



COMMUNE DE LAMBESC

-----  
E X T R A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	28

SEANCE DU  
30 MARS 2016

Transmission en Préfecture	01 AVR. 2016
Date Réception	

Le trente mars deux mille seize, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Bernard RAMOND , et à la suite de la distribution faite par M le Maire le 24-03-2016 et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRESENTS** : Bernard RAMOND, Richard CADOR, Claire BLANC, Louis-Hervé TRELLU, Mireille AMEN, Yvon CASTINEL, Martine CHABERT, Armand FELDMANN, Stéphanie FRANCO, Bernard MAYER, Christine BENOIST LEFEBVRE, Hubert BACHELARD, Sylvie BOUDOU, Jocelyne PASTOR, Roselyne RUCHON-GUIDETTI, Hervé SUGNER, Alexandre ANDREIS, Ludovic NICOLAS, Claire CARLINO, Jacques BUCKI, Jean-Marie DENORME, François BERGA, Jean-Jacques DECORDE, Corinne ARCHAMBAULT, Florence BLANCHI

**REPRESENTES** : Jacques GAÏOLI à Bernard MAYER, Emma LE MAOÛT à Sylvie BOUDOU, Catherine PIAT à Jacques BUCKI, Fabrice MATTEI à François BERGA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Claire CARLINO

DELIBERATION N° 2016-030	<b>Finances</b>  Compte administratif 2015 Budget annexe Eau Potable
-----------------------------	--

M. le Maire expose que le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe du service EAU POTABLE présente les résultats suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2015
Section d'exploitation	136 285,11 €	51 717,31 €	84 567,80 €
Section d'Investissement	102 555,22 €	429 464,55 €	-326 909,33 €

	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice N-1 (CG 2014)	Affectation du résultat N-1 (2014)	Résultat Global 2015
Section d'exploitation	84 567,80 €			84 567,80 €
Section d'Investissement	-326 909,33 €	366 443,71 €	155 987,86 €	195 522,24 €

soit un résultat Global de clôture de **280 090,04 €**

Les restes à réaliser de la section d'Investissement, c'est à dire les dépenses engagées de la section d'investissement qui n'ont été ni ordonnancées ni recouvrées, représentent **87 493.79 € HT** et les restes à réaliser recettes s'élèvent à **346 222.35 €**

Après en avoir délibéré

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, pour l'exercice 2015
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote le **Compte administratif 2015 du budget annexe du service EAU POTABLE** et à **en arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**  
Les excédents de fonctionnement seront reportés au chapitre 002 du fait de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.

**La présente délibération est adoptée à l'unanimité,**

**Bernard RAMOND ne prend pas part au vote**

**Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.**

Pour extrait conforme



**Le Maire de Lambesc,**

**Bernard RAMOND**